



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pacte en faveur de la haie

SEPTEMBRE 2023

**FRANCE
NATION
VERTE >**

Agir • Mobiliser • Accélérer

50 000 km
de haies
d'ici 2030



6 GRANDS AXES

AXE I

Connaissance et planification des haies

AXE II

Richesse écologique des haies

AXE III

Valorisation économique des haies

AXE IV

Gestion des haies

AXE V

Simplification normative

AXE VI

Gouvernance



PACTE EN FAVEUR DE LA HAIE

+50 000 km de haies d'ici 2030

Le plan « haies », piloté par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, vise à restaurer la biodiversité dans les milieux agricoles tout en valorisant les produits des haies.



OBJECTIFS

1

Préserver les haies existantes et planter 50 000 km de haies supplémentaires d'ici 2030.

2

Stocker +7 millions de tonnes de carbone d'ici à 2030 dans les haies et dans les sols.

3

Gérer les haies, agricoles comme non agricoles, pour mieux protéger la biodiversité.

4

Restaurer les continuités écologiques au sein des territoires.

5

Valoriser nos paysages et notre patrimoine naturel et rural.

MÉTHODE

- Territorialisation pour adapter les haies aux conditions locales.
- Développement des filières de graines et plants d'espèces adaptées et patrimoniales.
- Développement du conseil avec les associations et les chambres d'agriculture.
- Formation des acteurs : agriculteurs, élus locaux et entrepreneurs.
- Formation dans les lycées agricoles à la gestion des haies.

110
millions
d'euros par an



VALORISATION



Inscription dans la séquence ERC (éviter, réduire, compenser).



Mise en place de crédits biodiversité et de crédits carbone.



Structuration des filières locales bois-énergie.



SUIVI



Création d'un observatoire de la haie pour suivre l'évolution du linéaire de haie et piloter la gestion durable du linéaire.



RÈGLEMENTATION



Sécurisation juridique des haies : notamment pour les propriétaires et gestionnaires, avec une simplification et une harmonisation des règles.



Reconnaissance du caractère dynamique des haies et accompagnement des travaux de gestion.



PARTENAIRES

État et ses agences, agriculteurs, associations, collectivités territoriales, coopératives et sociétés privées gestionnaire de linéaires.



Agrofóresterie

ASSOCIATION FRANÇAISE

Pour en savoir plus sur l'arbre et la haie, rendez-vous sur notre site :

agroforesterie.fr

